

Cfdt:

CSA D'ÉTABLISSEMENT

Dans nos CREPS et nos écoles nationales, notre travail mérite une représentation à la hauteur de nos réalités !

Agents de l'État, agents territoriaux, titulaires, stagiaires, contractuels : le CSA d'établissement est une instance qui nous concerne toutes et tous.

Dans nos établissements, nous partageons un même quotidien : des missions exigeantes, des publics à accompagner, des formations à assurer, des équipements à faire fonctionner, des contraintes budgétaires et organisationnelles, mais aussi des projets et des métiers qui évoluent. Le Comité social d'administration (CSA) d'établissement est l'un des espaces où ces réalités doivent être entendues. Voter, c'est choisir celles et ceux qui porteront la voix des personnels.

Le CSA d'établissement : c'est quoi ?

Le CSA est une instance de dialogue social entre l'administration et les représentants des personnels. Il permet aux représentants du personnel de donner leur avis, de poser des questions, d'alerter sur des situations et de porter des propositions concernant la vie collective de l'établissement.

Jeunesse et sports





Cfdt:

A retenir :

Le CSA n'est pas une instance symbolique.

Les décisions prises dans nos établissements ont des conséquences très concrètes sur nos emplois du temps, nos missions, nos équipes, notre charge de travail et nos conditions d'exercice.

LE CSA D'ÉTABLISSEMENT INTERVIENT NOTAMMENT SUR :

- ✓ l'organisation et le fonctionnement de l'établissement
- ✓ les conditions de travail
- ✓ le temps de travail et son organisation
- ✓ les effectifs et l'évolution des emplois
- ✓ la santé, la sécurité et la prévention des risques professionnels
- ✓ les transformations et réorganisations des services
- ✓ les orientations en matière de ressources humaines
- ✓ l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations
- ✓ les conséquences des évolutions sur les missions des personnels
- ✓ plus largement toutes les questions collectives qui ont un impact sur notre travail

Pourquoi un CSA d'établissement est-il important dans un CREPS ou une école nationale ?

Nos établissements ont une particularité : plusieurs statuts et plusieurs employeurs peuvent coexister au sein d'un même collectif de travail.

Jeunesse et sports

The Cfdt logo is a white text 'Cfdt:' inside an orange circle with a thin yellow border, set against a light blue background.

Cfdt:

The text 'Jeunesse et sports' is written vertically in a bold, black, sans-serif font, positioned between two overlapping circles: a light blue one at the bottom and an orange one at the top.

Jeunesse et sports

Dans un CREPS, par exemple, les missions relèvent à la fois de l'État et de la Région. L'État conserve notamment la responsabilité des personnels administratifs et pédagogiques ainsi que de l'encadrement et de la surveillance des sportifs, tandis que la Région assume notamment les questions liées au patrimoine, au fonctionnement technique et aux personnels relevant de ces missions.

Sur le terrain, pourtant, nous travaillons ensemble. Nous partageons les mêmes bâtiments, les mêmes installations, les mêmes contraintes et souvent les mêmes équipes.

C'est pourquoi nous avons besoin d'un dialogue social qui ne se limite pas à regarder les statuts, mais qui s'intéresse aussi à la réalité du travail.

Le CSA, ce n'est pas seulement pour les titulaires

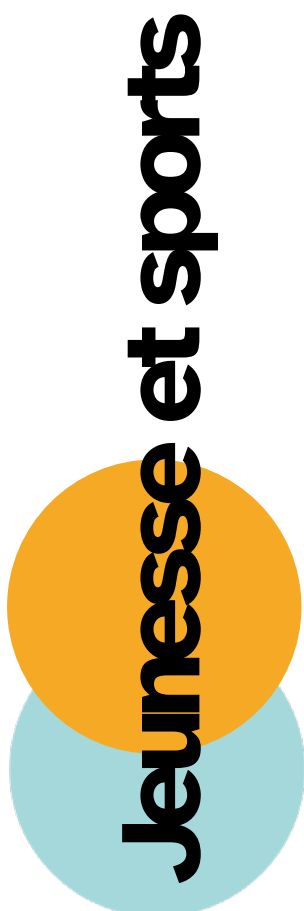
Une idée reçue consiste à penser que les instances de dialogue social concernent principalement les fonctionnaires.

C'est faux !

Les élections professionnelles concernent, selon leur situation administrative et les règles applicables, les fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi que les agents contractuels, avec des modalités de représentation qui peuvent varier selon le statut et l'instance concernée.



Cfdt:



Jeunesse et sports

Pour les établissements du sport, les règles électorales prévoient notamment des situations spécifiques pour les personnels exerçant dans les CREPS.

La diversité de nos statuts doit être une raison supplémentaire de construire une représentation collective.

Un contractuel ne doit pas être moins bien informé.

Un agent territorial ne doit pas être isolé face à une réorganisation.

Un fonctionnaire ne doit pas être seul lorsqu'une nouvelle organisation dégrade ses conditions de travail.

Nos statuts peuvent être différents. Nos intérêts professionnels sont souvent communs.

Concrètement, qu'est-ce que les représentants du personnel peuvent défendre ?

LE RESPECT DU TEMPS DE TRAVAIL

- ✓ **Horaires, cycles de travail, astreintes, permanences, annualisation, récupération, congés...**
- ✓ **L'organisation du temps de travail doit être compatible avec les missions de l'établissement mais aussi avec le respect des agents.**

The logo for Cfdt (Confédération française démocratique du travail) is an orange circle with the text "Cfdt:" in white.

Cfdt:

The logo for Jeunesse et sports is a vertical orange circle with the text "Jeunesse et sports" in white, rotated 90 degrees counter-clockwise.

Jeunesse et sports

DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS SUFFISANTS

Quand un poste n'est pas remplacé, ce sont souvent les collègues qui absorbent la charge.

Quand les effectifs diminuent, les missions ne disparaissent pas forcément.

Le CSA doit permettre de poser les bonnes questions :

- ✓ **Combien d'agents avons-nous ?**
- ✓ **Combien nous en faut-il ?**
- ✓ **Quelles missions devons-nous réellement assurer ?**
- ✓ **Avec quels moyens ?**

UNE CHARGE DE TRAVAIL SOUTENABLE

- ✓ **La multiplication des missions, des projets, des réunions, des urgences et des contraintes administratives peut conduire à une augmentation permanente de la charge de travail.**
- ✓ **Nous voulons que cette réalité soit objectivée et discutée.**
- ✓ **La motivation des agents ne doit pas servir à compenser indéfiniment le manque de moyens.**

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La prévention des risques professionnels ne doit pas intervenir uniquement lorsqu'un problème survient. Elle doit permettre d'anticiper :

- ✓ **les risques physiques ;**
- ✓ **les risques psychosociaux ;**
- ✓ **les situations de surcharge ;**
- ✓ **les tensions dans les équipes ;**
- ✓ **les difficultés liées aux locaux et aux équipements ;**
- ✓ **les conséquences des réorganisations.**

La santé au travail n'est pas une variable d'ajustement.



Cfdt:

**UN CSA UTILE,
C'EST UN CSA
QUI NE SE
CONTENTE PAS
D'ENREGISTRER
LES DÉCISIONS**

Jeunesse et sports

L'ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNELS

À travail comparable, chacun doit pouvoir bénéficier d'un traitement équitable.

Cela concerne notamment :

- ✓ l'accès à la formation
- ✓ l'évolution professionnelle
- ✓ la reconnaissance des compétences
- ✓ les conditions de travail
- ✓ la rémunération et les régimes indemnitaires lorsqu'ils relèvent de l'instance compétente
- ✓ l'accès aux responsabilités
- ✓ l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Nous ne voulons pas d'un dialogue social où les représentants du personnel découvrent les décisions une fois qu'elles sont déjà prises.

Nous voulons être informés, consultés, entendus et capables de proposer.

Le rôle d'un représentant du personnel, ce n'est pas de dire systématiquement « oui ».

Ce n'est pas non plus de dire systématiquement « non ».

C'est de regarder une décision avec un autre point de vue :

- ✓ Quel impact pour les agents ?
- ✓ Quel impact sur la charge de travail ?
- ✓ Quel impact sur la santé ?
- ✓ Quel impact sur les emplois ?
- ✓ Quel accompagnement est prévu ?
- ✓ Quelles alternatives sont possibles ?

C'est cela, un dialogue social utile.

The Cfdt logo is a large orange circle with a thin yellow border, containing the text 'Cfdt:' in white. It is positioned in the top left corner of the page.

Cfdt:

POURQUOI VOTER CFDT ?

Parce que nous voulons être utiles aux agents

La CFDT défend un syndicalisme de proximité, de dialogue et de revendication. Nous voulons être présents sur les sujets qui comptent réellement dans la vie professionnelle quotidienne. Pas seulement au moment des élections.

Parce que nous voulons défendre tous les personnels

Titulaires, contractuels, agents de l'État, agents territoriaux : **personne ne doit être laissé de côté. La diversité des statuts ne doit pas conduire à opposer les collègues. Au contraire, elle doit nous conduire à rechercher ce qui permet d'améliorer collectivement le travail.**

Parce que nous voulons partir du travail réel

La santé au travail n'est pas une variable d'ajustement.

Parce que nous voulons obtenir des résultats concrets

Nous ne voulons pas multiplier les déclarations sans lendemain. Nous voulons travailler sur des objectifs concrets :

- ✓ **améliorer les conditions de travail,**
- ✓ **défendre les emplois et les effectifs,**
- ✓ **mieux anticiper les réorganisations,**
- ✓ **faire respecter les droits des agents,**
- ✓ **prévenir les risques professionnels,**
- ✓ **défendre l'égalité de traitement,**
- ✓ **améliorer l'information des personnels,**
- ✓ **porter les revendications directement issues du terrain.**

The 'Jeunesse et sports' logo is a vertical text element. It features a large orange circle behind the word 'Jeunesse' and a smaller light blue circle behind the word 'sports'. The text is written in a bold, black, sans-serif font.

Jeunesse et sports



Cfdt:

NOS ENGAGEMENTS :

Si vous nous accordez votre confiance, nous nous engageons à :

Être présents : pour défendre les personnels dans les instances mais aussi au quotidien.

Être accessibles : un représentant du personnel doit être identifiable et disponible.

Être transparents : vous informer de ce qui se dit et de ce qui se décide dans les instances.

Être indépendants : notre rôle est de représenter les personnels, pas de servir les intérêts de l'administration.

Être constructifs : nous voulons proposer des solutions lorsque c'est possible.

Être combatifs : lorsque les droits, les emplois ou les conditions de travail sont menacés, nous saurons le dire et agir.

Le CSA, c'est votre voix dans l'établissement

LE 3 DÉCEMBRE 2026, JE VOTE CFDT

- ✓ Pour une représentation proche du terrain.
- ✓ Pour un dialogue social exigeant.
- ✓ Pour défendre tous les personnels, quels que soient leur statut et leur employeur.
- ✓ Pour des conditions de travail respectueuses.
- ✓ Pour des emplois et des moyens à la hauteur de nos missions.

**NOS STATUTS SONT DIFFÉRENTS.
NOTRE FORCE EST COLLECTIVE.**



Jeunesse et sports